

## Bulletin bibliographique 110 Septembre 2019

### Retraite Financement

#### **Réforme des retraites, enjeux et dérives : ne pas jeter les régimes complémentaires avec l'eau du bain bismarckien** / ANGOULVANT Jean-Claude.

In : *Futuribles*, 430, mai/juin 2019, 20 p.

La réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron suscite de nombreux débats. En témoigne ici le point de vue présenté par l'auteur, ancien directeur de caisses de retraite, qui lui reproche deux défauts majeurs. Le premier est de vouloir unifier tous les régimes, occultant ainsi les disparités et noyant dans cet ensemble des régimes complémentaires autonomes et catégoriels qu'il juge plutôt bien gérés. Le second est de vouloir confier à l'État le pilotage du système, au détriment des partenaires sociaux et de faire basculer le système de retraite d'une logique assurancielle à une logique « beveridgienne ».

#### **Comité de suivi des retraites : sixième avis** / *Comité de suivi des retraites*.

Paris : *Premier ministre*, 2019, 61 p.

Dans son sixième rapport, le Comité de suivi des retraites maintient sa recommandation de 2018 sur les besoins de financement du régime au moins jusqu'à 2040. En matière de niveau de vie, le comité estime que le système français de retraites continue à garantir, en moyenne, un niveau de vie satisfaisant aux retraités. En matière d'équité, les réformes successives ont permis de rapprocher la situation des fonctionnaires sédentaires et des salariés du secteur privé, essentiellement du point de vue de la durée de cotisation et de l'âge de départ.

[http://www.csr-retraites.fr/textes/6e\\_avis\\_du\\_comite\\_de\\_suivi\\_des\\_retraites.pdf](http://www.csr-retraites.fr/textes/6e_avis_du_comite_de_suivi_des_retraites.pdf)

#### **Les Régimes spéciaux de retraite de la RATP, de la SNCF et des industries électriques et gazières.**

Paris : *Cour des comptes*, 2019, 141 p.

Dans ce rapport, la Cour des Comptes fait le point sur la situation de ces trois régimes spéciaux ainsi que sur les réformes progressivement entreprises en matière de retraites. Du point de vue réglementaire et financier, des différences non négligeables demeurent encore avec le régime général d'une part, avec les régimes publics d'autre part. La Cour des comptes apporte des recommandations dans la perspective de la prochaine réforme des retraites devant conduire à un régime universel. Des réformes spécifiques, selon divers scénarios, devraient être mises en œuvre préalablement à l'intégration dans le système universel.

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-07/20190716-rapport-regimes-speciaux-retraite.pdf>

### Retraite Répartition / Capitalisation

#### **Ordonnance sur les retraites « chapeau » : gérer l'existant et préparer l'avenir (ordonnance 2019-697, 03/07/2019)** / JEAN-MARIE Nelly.

In : *Semaine juridique - Social*, 29, 23/07/2019, 5 p.

L'ordonnance du 03/07/2019 réforme les régimes de retraite supplémentaire à prestations définies (dits régimes article 39). L'économie de la réforme consiste à organiser la transition entre les anciens systèmes « à droits aléatoires » imposant au salarié de terminer sa carrière dans l'entreprise et à y liquider ses droits à retraite et les futurs systèmes « à droits acquis et plafonnés », avant le

01/01/2020. L'auteure explique le fonctionnement du nouveau régime et précise les modalités de la période transitoire pour les entreprises.

**Retraites : vivement le régime unique ! /BICHOT Jacques.**

In : [Futuribles](#), 430, mai/juin 2019, 5 p.

L'économiste Jacques Bichot revient sur la nécessité de simplifier notre système de retraite et de permettre l'émergence de véritables fonds de pension à la française. Évoquant la complexité du système actuel constitué de plus de 40 régimes, il appelle à accélérer le mouvement visant à passer à un régime unique. Selon lui, une réforme de cette ampleur nécessite en effet d'être entreprise au plus tôt dans une mandature présidentielle. Mais pour que le futur régime unique des retraites puisse fonctionner simplement sans toutefois effacer la nécessité de tenir compte des spécificités des métiers et des carrières, il suggère de recourir aux fonds de pension.

**Vers une retraite à la carte ? /BICHOT Jacques.**

In : [Daloz - Revue de droit sanitaire et social](#), 2019-3, mai/juin 2019, 12 p.

La réforme de la retraite par répartition peut déboucher, si le législateur le veut, sur une organisation donnant aux assurés sociaux une très grande liberté de choix : cumul emploi-retraite, liquidation partielle des points acquis, réversibilité de cette liquidation, remplacement de la réversion par des arrangements « sur mesure » grâce à la technique des rentes sur deux têtes. Et si des points sont acquis par investissement dans le capital humain, il deviendra en sus possible de permettre aux assurés de moduler leurs cotisations créatrices de droits, à condition qu'elles soient exclusivement salariales, ce qui serait économiquement rationnel, selon Jacques Bichot.

**Retraite  
Méthodologie**

**Nouvelles formes d'emploi et retraite : quels enjeux ? Quelles réponses adaptées ? Synthèse des ateliers Sharers & Workers du 16/10/2018 /CHAGNY Odile/NABOULET Antoine.**

In : [France stratégie](#), synthèse, 2019, 8 p.

Le 16/10/2018, France Stratégie et le réseau Sharers & Workers ont organisé des ateliers visant à discuter et préciser les enjeux des nouvelles formes d'emploi pour le système de retraite, ainsi qu'à susciter un échange sur les réponses à leur apporter. Ce séminaire s'est inscrit dans le contexte des travaux préparatoires conduits par le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, pour évoluer vers un système universel de retraite commun à tous les actifs. Les trois thèmes mis en débat dans les ateliers concernaient : la prise en compte des revenus du travail limités et/ou fluctuants ; la diversité des formes d'emploi et la prise en compte des mobilités professionnelles ; la spécificité (ou non) des « nouveaux » indépendants au regard de la retraite.

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/compte-rendu-16-10-2018-sharersworkers.pdf>

**Retraites pour inaptitude : une espérance de vie inférieure d'au moins 4 ans /GOUJON Samuel.**

In : [Cnav - Cadr'@ge](#), 40, juin 2019, 9 p.

Le vieillissement de la population, couplé à un allongement de l'espérance de vie, conduit mécaniquement, à législation constante, à une augmentation des masses financières dédiées au paiement des retraites. La durée de versement des pensions, directement liée à la date de départ à la retraite ainsi qu'à l'espérance de vie devient par conséquent un enjeu de politiques sociales, publiques et budgétaires. Les écarts d'espérance de vie à 62 ans chez les hommes en 2017 entre les bénéficiaires d'une pension normale et les bénéficiaires d'une pension pour inaptitude restent de 4,7 années et de 6,2 années avec les bénéficiaires d'une pension d'ex-invalide. Ils sont supérieurs à 4 ans pour les femmes.

<https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-40.pdf>

## **Évolution des inégalités intragénérationnelles : réunion du Conseil du 11/07/2019, documents de travail.**

Paris : COR, 2019, non paginé.

Cette séance de travail explore les inégalités au sein de chaque génération, en se demandant si celles-ci ont tendance ou non à s'accroître au fil du temps. Ces inégalités interrogent l'organisation de notre système de retraite et la question de savoir dans quelle mesure elles doivent être compensées au moment de la retraite. La première partie traite des inégalités liées à la situation sur le marché du travail. Une étude de l'Agirc-Arrco a été réalisée sur l'évolution des inégalités de revenu salarial comme marqueur de la précarité au fil des générations. La seconde partie s'intéresse aux inégalités de niveau de vie, conditions de vie et de logement. La troisième partie porte sur la mobilité sociale et l'égalité des chances.

<http://www.cor-retraites.fr/article542.html>

### **Retraite**

#### **Indicateurs de retraite**

#### **Non-recours : à 70 ans, un tiers des assurés n'ont pas fait valoir tous leurs droits à retraite /LANGEVIN Gabin/MARTIN Henri.**

In : Drees - Etudes et résultats, 1124, septembre 2019, 5 p.

À l'âge de 70 ans, 68% des assurés du système de retraite français nés en 1942 qui ont cessé leur activité professionnelle ont fait valoir l'ensemble de leurs droits à retraite. 7% des assurés de cette génération ne bénéficient d'aucune pension de retraite des régimes obligatoires. Le plus souvent, ils ont validé peu de trimestres en France et généralement en début de carrière. Trois quarts d'entre eux sont nés à l'étranger. 24% des assurés bénéficient seulement d'une partie des pensions auxquelles ils ont droit. Les droits non liquidés correspondent le plus souvent à des régimes que ces retraités ont quittés depuis de nombreuses années et dans lesquels ils ont acquis peu de trimestres ou peu de points de retraite. Le taux de recours varie d'un régime de retraite à l'autre. Alors que la totalité des assurés des régimes de fonctionnaires y ont liquidé leurs droits, c'est le cas de seulement 60% de ceux du régime complémentaire des contractuels de la fonction publique. Au régime général, 87% des assurés ont fait valoir leurs droits à retraite.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1124.pdf>

#### **La Santé des nouveaux retraités du régime général : perception, connaissance administrative et motivations de départ /RAMOS-GORAND Méline.**

In : Cnav - Cadr'@ge, 41, septembre 2019, 10 p.

Pour la première fois, une question relative à la santé perçue des assurés est intégrée à l'enquête « Motivations de départ à la retraite ». Près de 90% des nouveaux retraités du régime général se perçoivent en assez bon, bon ou très bon état de santé. Pour ceux qui s'estiment en mauvais ou très mauvais état de santé, cette situation est le plus souvent antérieure à la retraite, en attestent les périodes assimilées acquises et le fait que 52% d'entre eux bénéficient du taux plein pour la retraite au titre de l'inaptitude. Pour ces assurés également, rencontrer des problèmes de santé rendant le travail difficile est le principal motif déclaré de départ à la retraite. Au final, 3,1% des nouveaux retraités du régime général cumulent trois critères : se déclarer en mauvaise ou très mauvaise santé, partir à la retraite au titre de l'inaptitude, et déclarer que des problèmes de santé rendant le travail difficile ont beaucoup joué dans leur décision de départ à la retraite.

<https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-41.pdf>

#### **Chiffr'Agirc-Arrco - Résultats de l'exercice 2017.**

Paris : Agirc-Arrco, 2019, 215 p.

Chiffr'Agirc-Arrco présente les résultats de l'exercice 2017 des régimes Agirc et Arrco, l'historique des paramètres ainsi que des séries statistiques.

Sont successivement passés en revue :

- les paramètres (taux de cotisation, valeur de point, salaires de référence, rendement),
- les cotisants et salaires (nombre de cotisants, répartition par âge, lieu de travail, leurs salaires),
- les assiettes salariales,
- les droits (nombre d'affiliés, droits acquis par âge),
- les retraités et pensions (nombre de retraités, par type de droit, nombre de réversions, âges moyens des départs en retraite, montants annuels moyens des pensions, bénéficiaires d'une majoration,

montants de pensions tous régimes des retraités, panorama des régimes de base des nouveaux retraités),

- les factures aux tiers (AGFF, Unédic, Etat),

- les états réglementaires (effectifs par institution, entreprises cotisantes. nombre de comptes d'allocataires et de cotisants...).

### **Cnav - Rapport national d'activité et chiffres clés 2018 : édition juin 2019.**

Paris : Cnav, 2019, 56 p.

Après un retour sur les actualités et sur la première année de la COG 2018-2022, ce rapport dresse le bilan de la Cnav pour 2018. Il présente les chiffres clés de l'Assurance retraite, la démarche, les missions et les services. Ce rapport détaille les services d'accompagnement aux assurés et entreprises, la gestion, l'action sociale, la gouvernance et les résultats financiers de la branche retraite. L'intégration de la sécurité sociale pour les indépendants est également présentée.

<https://www.lassurance-retraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub-bootstrap/files/pdf/rapports-documents-reference/CNAV-RAN-NATIONAL-ACTIVITE%202018.pdf>

### **Enrichissement des indicateurs relatifs aux retraites : réunion du Conseil du 17/04/2019, documents de travail.**

Paris : COR, 2019, non paginé.

Le Conseil d'orientation des retraites enrichira les indicateurs de suivi des retraites dans le cadre de la publication de son rapport de juin 2019 : trois cas types supplémentaires seront présentés pour illustrer et caractériser les carrières dans la fonction publique territoriale et hospitalière (partie I) ; un exercice novateur sera également mené sur le cycle de vie d'une famille type, afin de comparer le niveau de vie à la retraite au niveau de vie durant la vie active (partie II) ; enfin, le suivi des évolutions de l'espérance de vie, du niveau de vie moyen et de la pauvreté des retraités sera étoffé (partie III).

<http://www.cor-retraites.fr/article538.html>

### **Rapport d'activité 2018 : Agirc-Arrco à votre service aujourd'hui et demain.**

Paris : Agirc-Arrco, 2019, 31p.

Au sommaire de ce rapport d'activité commun Agirc-Arrco 2018 :

- le mot des présidents,
- les chiffres clés,
- « Engagés auprès de nos bénéficiaires »,
- « Au rendez-vous de nos responsabilités »,
- « Tournés vers l'avenir »,
- pilotage et gouvernance,
- résultats Agirc-Arrco.

La situation des groupes de protection sociale au 01/01/2019 et les références des circulaires figurent en annexe. Les rapports de gestion de l'Agirc et de l'Arrco complètent ce rapport.

[https://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/rapport/files/RA\\_AgircArrco\\_2018.pdf](https://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/rapport/files/RA_AgircArrco_2018.pdf)

### **Les Retraités et les retraites : édition 2019 /ARNAUD Franck/COLIN Christel.**

Paris : Drees (Panoramas), 2019, 271 p.

En 2017, 16,2 millions de personnes perçoivent une pension de droit direct des régimes de retraite français, soit des effectifs en hausse de 0,7% par rapport à 2016. Cette pension tous régimes confondus s'établit en moyenne, fin 2017, à 1 496 euros bruts mensuels parmi les retraités résidant en France et à 1 422 euros pour l'ensemble des retraités (+0,9% en euros constants par rapport à 2016). L'édition 2019 actualise de nombreuses données et analyses avec les résultats de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) 2016. L'entrée en vigueur de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) pour les départs à la retraite à partir du 01/07/2017 et ses effets sont également abordés, tout comme les thèmes du minimum vieillesse, de la retraite supplémentaire ou encore des opinions, souhaits et motivations des retraités. Cette étude est complétée par des tableaux de chiffres clés.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/les-retraites-et-les-retraites-edition-2019>

## Retraite En Europe et dans le monde

**Effective retirement age from employment and full-time employment, and the impact of the 2008 crisis (âge effectif de la retraite partielle ou complète et impact de la crise de 2008) /FONTAINE Florence/LATULIPPE Denis.**

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale*, 72 - 2, 01/04/2019, 24 p.

Cet article présente des estimations complémentaires de l'âge de la retraite pour mieux évaluer l'âge effectif de transition de l'emploi à la retraite. Il introduit le concept d'âge de passage de l'emploi à plein temps à la retraite partielle et indique que cet âge est systématiquement inférieur à celui du passage de l'emploi à la retraite complète. Si l'on examine l'emploi effectif des travailleurs âgés à l'aune des résultats obtenus, on observe que la situation économique a influé sur l'augmentation de l'âge du départ en retraite. Les résultats sont présentés pour différents pays membres de l'OCDE au cours de la période 2005-2015.

**Second-pillar pensions in Central and Eastern Europe : payment constraints and exit options : (les retraites du deuxième pilier en Europe centrale et orientale : problèmes de paiement des prestations et options de sortie) /FULTZ Elaine/HIROSE Kenichi.**

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale*, 72 - 2, 01/04/2019, 19 p.

Dix ans après la crise, cet article examine les prestations que les comptes individuels commencent à servir aux travailleurs qui prennent leur retraite. Il révèle que ces prestations sont dans l'ensemble moins avantageuses que les pensions publiques. Dans certains cas, elles sont versées sous la forme d'un capital et non de pensions mensuelles. Le plus souvent, elles ne sont pas indexées sur l'inflation. Enfin, il arrive que les femmes perçoivent des prestations inférieures à celles des hommes alors que les soldes figurant au crédit sur leur compte sont identiques. Dans plusieurs pays, les retraités titulaires d'un compte individuel reçoivent des prestations inférieures à celles des autres retraités.

**Suède : anatomie d'une réforme systémique des retraites /VOKLEBER Cécile.**

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 35, mai 2019, 2 p.

Le modèle suédois de réforme des retraites constitue un incontournable. Le projet de système universel invite à examiner la méthode mise en œuvre par la Suède dans les années 1990 et le bilan de cette réforme systémique.

## Protection sociale Financement

**Le Financement par cotisations freine-t-il la redistribution ? Une analyse en comparaison internationale /AMOUREUX Victor/GUILLAUD Elvire/ZEMMOUR Michaël.**

In : *Revue française des affaires sociales*, 2018-4, octobre-décembre 2018, 27 p.

L'universalité des droits est généralement présentée comme contradictoire avec un financement par cotisations sociales : celles-ci seraient par nature régressives, notamment en raison de plafonnements, et devraient financer exclusivement des droits contributifs ; à l'inverse, un financement par l'impôt sur le revenu (IR) serait davantage progressif et pourrait financer des droits universels. À partir d'une base de microdonnées comparatives à l'échelle des ménages (LIS, 22 pays de l'OCDE), les auteurs remettent en perspective cette opposition a priori. Ils montrent, d'une part, que les cotisations sociales sont globalement redistributives : ainsi, des cotisations élevées n'entraînent pas une moindre redistributivité. D'autre part, les cotisations sont en réalité complémentaires à l'IR dans la réduction des inégalités tout au long de la distribution des revenus.

**Etat des lieux du financement de la protection sociale.**

Paris : *Haut conseil du financement de la protection sociale*, 2019, 42 p.

Cette note poursuit le travail d'état des lieux du financement de la protection sociale réalisé lors de l'exercice 2018. Elle prolonge ces travaux par une présentation du contexte économique et financier et revient sur les principaux questionnements découlant de ces récentes mesures. Elle traite notamment des imbrications entre le financement de l'assurance chômage et la sécurité sociale. Elle pointe également le fait que la « dégradation attendue des comptes sociaux pourrait fragiliser la stratégie de désendettement votée en loi de financement de la sécurité sociale pour 2019. »



**La Protection sociale en France et en Europe en 2017 : résultats des comptes de la protection sociale** / FERRETTI Carine/GONZALEZ Lucie/HEAM Jean-Cyprien,...

Paris : Drees (Panoramas), 2019, 164 p.

En 2017, le solde global de la protection sociale redevient excédentaire pour s'établir à 5,2 milliards d'euros, une première après la période de déficits dus aux effets de la crise de 2008. Les ressources de la protection sociale, qui s'élèvent à 779,7 milliards d'euros, progressent plus rapidement qu'en 2016 (+2,8% en 2017, après +2,2%), dans un contexte de reprise économique. Les prestations de protection sociale constituent la majeure partie des dépenses (94%), pour un montant de 727,9 milliards d'euros, soit 31,7% du PIB. Elles augmentent de 1,8%, au même rythme qu'en 2016. Cet ouvrage retrace les principaux résultats des comptes de la protection sociale en 2017 en France et les met en perspective avec ceux des autres États membres de l'Union européenne. Il analyse les évolutions récentes des prestations sociales et des ressources les finançant, pour les différents risques sociaux : santé, vieillesse-survie, famille, emploi, logement, pauvreté-exclusion.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps19.pdf>

**Les Comptes de la Sécurité sociale - Résultats 2018, prévisions 2019 : rapport juin 2019.**

Paris : Commission des comptes de la sécurité sociale, 2019, 195 p.

Le gouvernement retient pour 2019, une prévision de croissance du PIB en volume de 1,4%, de la masse salariale du secteur privé de 3,1% et des prix à la consommation de 1,3% en moyenne annuelle. Le déficit consolidé du régime général et du FSV s'est établi à 1,2 milliards d'euros en 2018 contre 5,1 milliards d'euros en 2017 et 7,8 milliards d'euros en 2016. La branche vieillesse, tout en restant en excédent, voit son solde se réduire significativement, passant de +1,8 milliards d'euros en 2017 à +0,2 milliards d'euros en 2018, en contraste avec l'amélioration de sa situation constatée continuellement depuis 2007.

[http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/ccss\\_juin\\_19\\_def.pdf](http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/ccss_juin_19_def.pdf)

**Minima sociaux et prestations sociales - Édition 2019 : ménages aux revenus modestes et redistribution** / CABANNES Pierre-Yves/RICHET-MASTAIN Lucile.

Paris : Drees (Panoramas), 2019, 282 p.

L'ouvrage rassemble les données disponibles en 2019 sur les dispositifs de redistribution destinés aux ménages, notamment les plus modestes. Ainsi fin 2017, 4,22 millions de personnes sont allocataires de l'un des dix minima sociaux en vigueur en France, un chiffre stable (+0,1%) par rapport à 2016, après la baisse observée cette année-là (-1,3%). Avec les conjoints et les personnes à charge, 11% de la population est couverte par les minima sociaux. Deux nouveautés viennent s'ajouter aux fiches qui décrivent chaque prestation : une inédite, qui porte sur le chèque énergie, mis en place début 2018 ; l'autre, sur la prime d'activité, comporte cette année une analyse des trajectoires de ses bénéficiaires.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/minima2019.pdf>

**Protection sociale**

**Protection sociale complémentaire**

**Ctip - Rapport annuel 2018 : ambitions d'avenir.**

Paris : Ctip, 2019, 21 p.

Les activités 2018 du Ctip ont été marquées par le lancement de réformes dans différents domaines : protection sociale, santé, dépendance et retraite. Les institutions de prévoyance présentent un chiffre d'affaires de 13,4 milliards d'euros, stable par rapport à 2017, leur marge de solvabilité est en moyenne de 312%. Le chiffre d'affaire élargi aux GPS affiche une progression de +2%.

[https://ctip.asso.fr/wp-content/uploads/2019/06/20190624-CTIP-RA-2018-DOUBLE\\_HD.pdf](https://ctip.asso.fr/wp-content/uploads/2019/06/20190624-CTIP-RA-2018-DOUBLE_HD.pdf)

**De la philanthropie à la protection sociale en Europe centrale et du sud-est : fin du XIX<sup>e</sup> siècle - entre-deux guerres** /LABBE Morgane/LAMBAUER Barbara/THEODOROU Vassiliki,...

In : Comité d'histoire de la sécurité sociale - Revue d'histoire de la protection sociale, 11, 26/10/2018, 9 p.

Ce dossier aborde la question du rôle des experts internationaux dans les politiques sociales au XX<sup>e</sup> siècle. Il s'interroge notamment sur la tension qui existe entre l'importance des circulations transnationales en matière d'idées, d'expertise et de savoir-faire sociaux et la faible efficacité des régulations sociales internationales. Sur la base d'une sélection d'associations et d'organisations internationales impliquées dans les réflexions et l'élaboration de solutions concernant les questions sociales les auteurs mettent en lumière le rôle et le profil des « experts » dans ce domaine. Ils identifient les blocages, qui ne relèvent pas tous des compétitions entre nations, auxquels ceux-ci sont confrontés lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les mesures proposées.

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-protection-sociale-2018-1.htm>

**La Réforme de la protection sociale au Cameroun : vers un changement de logique d'extension de la couverture sociale** /OKOLOUMA Alex.

In : Revue française des affaires sociales, 2018-4, octobre-décembre 2018, 21 p.

Au Cameroun, en 2011, sur une population active estimée à 8,4 millions, seules 580 200 personnes sont couvertes par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Ce faible taux de couverture sociale - moins de 7% - s'explique par les difficultés à faire passer les réformes pour l'universalisation de la protection sociale. L'objectif de cet article est d'abord d'évaluer, à travers l'histoire, les réformes de la protection sociale menées au Cameroun depuis les années 1990 et leurs limites et ensuite de proposer des solutions afin de développer le système de protection sociale. De l'étude, il ressort que les réformes sont demeurées ancrées sur la seule viabilité financière du régime CNPS. Face à la persistance du déficit de couverture sociale, de la pauvreté et de la vulnérabilité, une nouvelle logique d'extension doit désormais être mise en place, selon une logique du « bas vers le haut » (bottom up), qui part des plus défavorisés.

**Le Retour à l'emploi diminue-t-il avec l'âge ? : le cas des travailleurs âgés en Grande-Bretagne** /CHARNI Kadija.

In : CEE - Connaissance de l'emploi, 148, juin 2019, 4 p.

Les résultats montrent que la variable d'âge est effectivement un facteur important dans le retour à l'emploi des seniors si bien que les chances de retrouver un emploi diminuent à mesure que les travailleurs vieillissent. Ceci peut être en partie attribuable à des différences de comportement des entreprises en fonction de l'âge des candidats à l'embauche. Une simulation de la durée passée au chômage, basée sur l'âge, soutient le rôle clé de ce facteur dans l'écart de durée de chômage entre les seniors et le reste de la population active. L'objectif d'accroître le taux d'emploi des seniors soulève la question de leur retour à l'emploi en cas de chômage. À partir des données issues des enquêtes emploi anglaises, cet article tente de déterminer si le faible taux de réemploi des seniors est dû à leur âge.

[http://ceet.cnam.fr/medias/fichier/148-le-retour-a-l-emploi-diminue-t-il-avec-l-age-le-cas-des-travailleurs-ages-en-grande-bretagne\\_1560766500470-pdf?ID\\_FICHE=1047439&INLINE=FALSE](http://ceet.cnam.fr/medias/fichier/148-le-retour-a-l-emploi-diminue-t-il-avec-l-age-le-cas-des-travailleurs-ages-en-grande-bretagne_1560766500470-pdf?ID_FICHE=1047439&INLINE=FALSE)

**La Sécurité sociale au prisme de la discipline budgétaire européenne** /BEAUVIRONNET Eloïse.

In : Dalloz - Revue de droit sanitaire et social, 2019-2, mars/avril 2019, 14 p.

En l'absence de toute compétence européenne en ce sens, l'édification de l'Union économique et monétaire a significativement contribué à la transformation des modèles sociaux nationaux. Sur le fondement de la coordination des politiques économiques et de la discipline budgétaire, le droit de l'Union européenne s'est progressivement glissé dans le champ de la sécurité sociale pour l'astreindre à des impératifs économiques radicalement éloignés des valeurs de solidarité et de démocratie qui la sous-tendent.

## **Dix défis mondiaux pour la Sécurité sociale : Europe.**

Genève : AISS, 2019, 64 p.

Ce rapport de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) met en lumière dix des principaux défis auxquels les systèmes de sécurité sociale doivent faire face et les analyse du point de vue des institutions membres de l'AISS en Europe. Le rapport présente les dix défis par ordre d'importance, selon un classement effectué par les institutions membres européennes. Les marchés du travail et l'économie numérique arrivent en tête des préoccupations, juste avant le vieillissement de la population. La transition technologique se classe au troisième rang, la santé et les soins de longue durée arrivent en quatrième position. Le rapport permet de mieux appréhender le contexte en mutation rapide dans lequel les institutions de sécurité sociale remplissent leur mission et présente des exemples intéressants de mesures innovantes adoptées.

[https://www.issa.int/fr\\_FR/ten-global-challenges-for-social-security?p\\_p\\_id=displayfoldercontent\\_WAR\\_ISSA\\_Event\\_DocumentSportlet\\_INSTANCE\\_BXIlg0jOj2Kn&p\\_p\\_lifecycle=2&p\\_p\\_state=normal&p\\_p\\_mode=view&p\\_p\\_cacheability=cacheLevelPage&p\\_p\\_col\\_id=column-1&p\\_p\\_col\\_pos=1&p\\_p\\_col\\_count=2&\\_displayfoldercontent\\_WAR\\_ISSA\\_Event\\_DocumentSportlet\\_INSTANCE\\_BXIlg0jOj2Kn\\_name=1-10-Challenges+Europe+2019-WEB.pdf&\\_displayfoldercontent\\_WAR\\_ISSA\\_Event\\_DocumentSportlet\\_INSTANCE\\_BXIlg0jOj2Kn\\_uid=875bbd0e-2388-4220-861b-18f6116031ec&\\_displayfoldercontent\\_WAR\\_ISSA\\_Event\\_DocumentSportlet\\_INSTANCE\\_BXIlg0jOj2Kn\\_mimeType=application%2Fpdf](https://www.issa.int/fr_FR/ten-global-challenges-for-social-security?p_p_id=displayfoldercontent_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_BXIlg0jOj2Kn&p_p_lifecycle=2&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_cacheability=cacheLevelPage&p_p_col_id=column-1&p_p_col_pos=1&p_p_col_count=2&_displayfoldercontent_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_BXIlg0jOj2Kn_name=1-10-Challenges+Europe+2019-WEB.pdf&_displayfoldercontent_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_BXIlg0jOj2Kn_uid=875bbd0e-2388-4220-861b-18f6116031ec&_displayfoldercontent_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_BXIlg0jOj2Kn_mimeType=application%2Fpdf)

## **Marché du travail Emploi des seniors**

### **Âges et comportements de départ à la retraite : santé et conditions de maintien dans l'emploi : réunion du Conseil du 23/05/2019, documents de travail.**

Paris : COR, 2019, non paginé.

Ce dossier vise à mieux appréhender les liens entre état de santé et conditions de travail sur le maintien en emploi des seniors. L'état de santé ainsi que les conditions de maintien dans l'emploi sont des éléments qui influencent sur les décisions individuelles d'anticipation de l'âge de départ à la retraite, et sur les conditions réglementaires permettant ces départs anticipés. La première partie du dossier porte sur le lien entre l'état de santé des seniors et leur départ à la retraite. La deuxième partie du dossier revient sur l'importance des conditions de travail pour le maintien dans l'emploi. Enfin, la troisième partie interroge de manière théorique la problématique de la santé et des conditions de maintien dans l'emploi dans un système universel en rendement défini.

<http://www.cor-retraites.fr/article539.html>

### **Enquête sur l'allongement de la vie professionnelle et ses conséquences pour les salariés et les entreprises.**

Paris : Groupe Malakoff Médéric Humanis, 2019, 92 p.

Cette étude vise à recueillir l'opinion des salariés et des dirigeants sur l'allongement de la vie professionnelle et sur les actions réalisées en faveur du bien vieillir au travail. D'après les résultats de cette enquête, six dirigeants sur dix se disent inquiets de l'allongement de la vie professionnelle, contre 34% des salariés, tous âges confondus. Cependant si 49% des dirigeants estiment que leur entreprise est bien préparée à cette évolution, ils ne sont que 21% à déclarer avoir mis en place des actions spécifiques.

[https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2019/06/HI\\_Malakoff\\_Mederic-rapport\\_d\\_etude-AVP\\_Mars\\_2019\\_pour\\_le\\_site.pdf](https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2019/06/HI_Malakoff_Mederic-rapport_d_etude-AVP_Mars_2019_pour_le_site.pdf)

## **Marché du travail Evolution de la population active**

### **Deux fois plus de seniors dans la population active francilienne à l'horizon 2035 /BAUER Denise/CALVIER Céline/CHOMETON Éric,...**

In : Insee Analyses, 95, 11/04/2019, 4 p.

À l'horizon 2035, l'Île-de-France gagnerait, selon les scénarios, entre 454 000 et 668 000 actifs par rapport à 2015, en majorité des seniors. Par conséquent, la proportion d'actifs âgés de 60 ans ou plus



atteindrait 10%, contre moins de 6% en 2015. La part des femmes dans la population active francilienne serait stable, sauf à Paris où elle augmenterait. C'est en petite couronne que la hausse de la population active serait la plus marquée, notamment en Seine-Saint-Denis.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3974679>

### **Emploi, chômage, population active en 2018 : ralentissement de l'emploi du fait de l'intérim et moindre baisse du chômage /MADEIRA Magali.**

In : Dares - Analyses, 31, juillet 2019, 16 p.

La population active a augmenté de 156 000 personnes en France en 2018. Le taux d'activité des 15-64 ans est en hausse de 0,4 point. Les créations d'emploi dans le secteur privé atteignent +178 000 après +330 000 l'année précédente. L'emploi intérimaire marque un retournement avec une baisse de -28 000 après trois années de forte hausse.

[https://dares.travail-](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_analyses_emploi_chomage_population_active_2018.pdf)

[emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares\\_analyses\\_emploi\\_chomage\\_population\\_active\\_2018.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_analyses_emploi_chomage_population_active_2018.pdf)

### **Prévisions 2019-2021 des recrutements de cadres en France : un marché de l'emploi cadre toujours bien orienté.**

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 2019-31, juillet 2019, 8 p.

Dans un contexte économique caractérisé par une stabilisation de la croissance, le marché de l'emploi cadre reste toujours orienté à la hausse en 2018. Le nombre d'embauches devrait s'établir à près de 280 600 en 2019, ce qui représente une augmentation de +5%. Il pourrait atteindre le seuil des 300 000 en 2021.

[https://corporate.apec.fr/files/live/sites/corporate/files/Nos%20c3%a9tudes/pdf/previsions-2019-](https://corporate.apec.fr/files/live/sites/corporate/files/Nos%20c3%a9tudes/pdf/previsions-2019-2021-des-recrute)

[2021-des-recrute](https://corporate.apec.fr/files/live/sites/corporate/files/Nos%20c3%a9tudes/pdf/previsions-2019-2021-des-recrute)

## **Marché du travail Carrières et salaires**

### **En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable /COLLET Marc/PENICAUD Emilie.**

In : Insee Première, 1739, avril 2019, 4 p.

En 2015, 65% des hommes âgés de 35 à 59 ans relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, une proportion quasi stable depuis quarante ans. 28% des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père et 15% une position inférieure. Les trajectoires ascendantes comme descendantes sont plus fréquentes qu'en 1977 (respectivement 24% et 7%). En 2015, 71% des femmes âgées de 35 à 59 ans relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur mère, soit 12 points de plus qu'en 1977. 40% des femmes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur mère et 12% une position plus basse.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3733096>

### **Évolution des salaires de base par branche professionnelle en 2018 : légère accélération et pouvoir d'achat stabilisé /COMBAULT Philippe/GUICHARD Alban/MENARD-COMBAULT Erwann.**

In : Dares - Résultats, 38, août 2019, 10 p.

En 2018, le salaire mensuel de base (SMB) des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel a augmenté de 1,6% en glissement annuel, après une augmentation de 1,4% en 2017. Cette augmentation n'entraîne cependant pas de gain de pouvoir d'achat, ce qui s'explique par l'augmentation de l'indice des prix hors tabac +1,6% en 2018, après +1,0% l'année précédente. En 2018, le SMB progresse ou accélère dans les trois quarts des regroupements de branches. Elle a été la plus dynamique pour les ouvriers et les cadres (+1,7% chacun). Pour les employés la progression reste la même qu'en 2017 (+1,7%).

[https://dares.travail-](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_resultats_evolution_salaires_de_base_par_branche_professionnelle_2018.pdf)

[emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares\\_resultats\\_evolution\\_salaires\\_de\\_base\\_par\\_branche\\_professionnelle\\_2018.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_resultats_evolution_salaires_de_base_par_branche_professionnelle_2018.pdf)

### **Les Inégalités se mesurent, les discriminations se constatent /JUGNOT Stéphane.**

In : Ires - La Revue, 98, 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup> trimestres 2019, 26 p.

Votée en 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », impose aux entreprises la publication de leurs résultats afin de quantifier les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, une logique passant de l'obligation de moyens à l'obligation de résultat. Cet article aborde les limites de cette approche statistique pour la mesure des discriminations et invite à la réflexion pour une action relevant d'une approche pluridisciplinaire.

[https://scholar.google.com/scholar\\_url?url=https://www.cairn.info/load\\_pdf.php%3FID\\_ARTICLE%3DRDLI\\_098\\_0003%26download%3D1&hl=fr&sa=T&oi=ucasa&ct=ufr&ei=B1UXay3NleTmgHNu6XwAQ&scisig=AAGBfm12aDsNrt8b-muvMz8LYn3narzeNA](https://scholar.google.com/scholar_url?url=https://www.cairn.info/load_pdf.php%3FID_ARTICLE%3DRDLI_098_0003%26download%3D1&hl=fr&sa=T&oi=ucasa&ct=ufr&ei=B1UXay3NleTmgHNu6XwAQ&scisig=AAGBfm12aDsNrt8b-muvMz8LYn3narzeNA)

### **Panorama des mobilités professionnelles des cadres (édition 2019) : mobilités et intentions de mobilité se maintiennent à un niveau élevé.**

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, juin 2019, 12 p.

La part des cadres ayant changé d'entreprise se maintient à un niveau élevé en 2018. Ainsi, 9% des cadres sont concernés par une mobilité externe et 21% par une mobilité en interne. Par ailleurs, 64% des cadres envisagent une mobilité dans les trois prochaines années, en interne, en externe ou dans le cadre d'un projet de création d'entreprise. Parmi eux, les jeunes cadres sont les plus mobiles.

[https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias\\_delia/documents\\_a\\_telecharger/etudes\\_apec/Panorama%20%20mobilit%C3%A9%20des%20%20cadres%20%202019.pdf](https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/Panorama%20%20mobilit%C3%A9%20des%20%20cadres%20%202019.pdf)

### **Quelles différences de situation professionnelle entre les femmes et les hommes suite à une mobilité résidentielle ? /BRIARD Karine.**

In : Dares - Analyses, 16, avril 2019, 7 p.

La situation professionnelle évolue plus favorablement chez les femmes et les hommes qui changent de lieu de résidence que chez les personnes « sédentaires ». Cependant les déménagements conduisent davantage les femmes à la démission que les hommes, et elles bénéficient moins fréquemment d'une amélioration de leurs conditions de travail.

[https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares\\_analyses\\_diffrences\\_femmes\\_hommes\\_mobilite\\_residentielle\\_avril\\_2019.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_analyses_diffrences_femmes_hommes_mobilite_residentielle_avril_2019.pdf)

### **Quels liens entre mobilité résidentielle et situation professionnelle ? /BRIARD Karine.**

In : Dares - Analyses, 15, avril 2019, 9 p.

D'après l'enquête Formation et qualification professionnelle de l'Insee, 7% des personnes ont changé de région de résidence entre 2010 et 2015. La mobilité est plus fréquente chez les jeunes, les diplômés, les chômeurs et les personnes dont la situation de couple change. En moyenne, les chômeurs en mobilité occupent plus souvent un emploi que les demandeurs d'emploi sédentaires. Les actifs occupés qui ont déménagé travaillent un peu moins souvent que les sédentaires en 2015. Toutefois, les personnes mobiles ont une probabilité plus élevée d'être en emploi par la suite.

[https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares\\_analyses\\_diffrences\\_femmes\\_hommes\\_mobilite\\_residentielle\\_avril\\_2019.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_analyses_diffrences_femmes_hommes_mobilite_residentielle_avril_2019.pdf)

### **La Durée du travail en France tout au long de la vie /BRUNETTO Axel/DUCO Quiterie/KHATER Marie,...**

Paris : Direction générale du Trésor (Les Cahiers de la DG Trésor), 2019, 12 p.

Il ressort de cette analyse que la durée annuelle du travail a baissé en France comme dans les autres pays développés. Cette durée est cependant plus faible en France que dans d'autres pays européens, ce qui s'expliquerait par un nombre plus important de droits à jours de congés. En comparaison internationale, le taux d'activité est relativement faible en France en raison d'une sortie d'activité plus précoce. Par ailleurs, parmi les salariés français, 16% souhaiteraient travailler davantage, ce qui distingue la France par un recours marqué au temps partiel subi. Des mesures sont actuellement à l'œuvre pour augmenter la durée travaillée sur le cycle de vie.

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/7ac1079f-6122-426f-b368-12e038fa6d99/files/0a449928-d8af-4536-b4d9-2b939b41d096>

## Démographie

### Aspects démographiques et économiques du vieillissement

**Commentaire - L'auto-assurance du risque dépendance est-elle une solution ? /WITTWER Jérôme.**

In : Insee - Economie et statistique, 507-508, juillet 2019, 6 p.

Le risque financier associé à la dépendance est partiellement couvert en France et dans l'ensemble des pays européens. Ce risque sensiblement moins bien pris en charge que le risque sanitaire, laisse la plupart du temps un reste-à-charge important aux ménages. Le risque dépendance survenant en fin de vie, la mobilisation du patrimoine financier et immobilier des ménages pour financer leur dépendance, autrement dit l'auto-assurance, peut apparaître comme une solution. Cet article commente l'étude de Carole Bonnet, Sandrine Juin et Anne Laferrère, lesquelles évaluent dans quelle mesure l'auto-assurance peut répondre aux besoins de financement de la dépendance en Europe. Il revient sur la démarche des auteures puis discute les implications de leur analyse.

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4173158/507-508\\_Wittwer-FR.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4173158/507-508_Wittwer-FR.pdf)

**Financer sa perte d'autonomie : rôle potentiel du revenu, du patrimoine et des prêts viagers hypothécaires /BONNET Carole/JUIN Sandrine/LAFERRERE Anne.**

In : Insee - Economie et statistique, 507-508, juillet 2019, 22 p.

Dans quelle mesure les Européens âgés seraient-ils capables de financer les dépenses liées à leur perte d'autonomie à partir de leurs seuls revenu et patrimoine, en l'absence d'aide informelle et d'assurance publique ? A partir des données de l'enquête SHARE, les auteures ont développé un modèle de microsimulation pour estimer les trajectoires de dépendance des personnes âgées de 65 ans et plus dans neuf pays européens. Elles ont porté une attention particulière au rôle potentiel des prêts viagers hypothécaires comme outils d'extraction de la valeur des biens immobiliers. En effet, selon les simulations, parmi les personnes dépendantes sans conjoint, 6% seraient en mesure de couvrir leurs dépenses de perte d'autonomie grâce à leur seul revenu, chiffre qui atteint 22% si elles mobilisent l'intégralité de leur patrimoine, à l'exception de leur logement. Cette proportion doublerait, pour atteindre 49%, si ces personnes contractaient un prêt viager hypothécaire sur leur résidence principale.

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4173154/507-508\\_Bonnet-Juin-Laferrere-FR.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4173154/507-508_Bonnet-Juin-Laferrere-FR.pdf)

**Concertation grand âge et autonomie /LIBAULT Dominique.**

Paris : Ministère de la santé et des solidarités, 2019, 227 p.

Le rapport de la concertation Grand âge et autonomie a été remis par Dominique Libault à la Ministre des Solidarités et de la santé Agnès Buzyn le 28/03/2019. Il est le fruit d'une vaste concertation nationale s'appuyant sur des propositions élaborées avec les personnes et les acteurs concernés.

Il formule dix propositions clés pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie » :

- La création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants dans chaque département ;
- Un plan national pour les métiers du grand âge ;
- Un soutien financier de 550 millions d'euros pour les services d'accompagnement à domicile ;
- Une hausse de 25 % du taux d'encadrement en Ehpad d'ici 2024 par rapport à 2015 ;
- Un plan de rénovation de 3 milliards d'euros sur 10 ans pour les Ehpad et les résidences autonomie ;
- L'amélioration de la qualité de l'accompagnement et une restructuration de l'offre ;
- Une baisse du reste à charge mensuel de 300 euros en établissement pour les personnes modestes ;
- Une mobilisation nationale pour la prévention de la perte d'autonomie ;
- L'indemnisation du congé de proche aidant et la négociation obligatoire dans les branches professionnelles pour mieux concilier sa vie professionnelle avec le rôle de proche aidant ;
- La mobilisation renforcée du service civique et, demain, du service national universel, pour rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens intergénérationnels.

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_grand\\_age\\_autonomie.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf)

## **Dissolution du couple et statut d'aidantes : quelles conséquences pour les femmes seniors ?**

Paris : France Stratégie, 2019, 96 p.

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge et France Stratégie ont publié un rapport commun sur les conséquences de la dissolution du couple et du rôle d'aidante pour les femmes seniors. Ce rapport composé de deux parties, l'une consacrée aux ruptures dans les couples et l'autre à l'implication dans l'aide à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, met l'accent sur les difficultés économiques et sociales des femmes seniors faisant face à ces problématiques. Dans ce rapport, le HCFEA formule six propositions : mettre en cohérence les congés existants et consolider le congé de proche aidant, favoriser la conciliation vie professionnelle et vie familiale/personnelle, mettre en cohérence les dispositifs qui rémunèrent ou indemnisent les aidants, repenser les droits à retraite des aidants, étudier les situations des femmes actives seniors qui gardent à titre principal leur petit-enfant.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/dissolution-couple-statut-daidantes-consequences-femmes-seniors>

## **La France dans l'Union européenne : santé et vieillissement (un regard comparé sur la situation des femmes et des hommes en France et en Europe) /MOISY Muriel.**

Paris : Insee (Insee - Références), 2019, 200 p.

Avec une espérance de vie féminine qui atteint 85,3 ans en 2016, la longévité des femmes en France est l'une des plus élevées d'Europe. Le constat est différent pour les hommes : six années séparent l'espérance de vie à la naissance des femmes et des hommes (79,3 ans) en France. Ce désavantage masculin y est plus marqué que dans d'autres pays d'Europe. Vingt ans auparavant, cet indicateur atteignait 82,3 ans pour les femmes et 74,2 ans pour les hommes, soit un écart entre les femmes et les hommes encore plus prononcé. Ce désavantage masculin persistant interroge sur les principales causes masculines de décès prématurés que sont les tumeurs, les maladies cardiovasculaires et les accidents.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3902339?sommaire=3902446>

## **Rapport d'information sur la séniorité des femmes /BATTISTEL Marie-Noëlle/PANONACLE Sophie.**

Paris : Assemblée nationale (Rapport d'information), 2019, 102 p.

A travers un état des lieux de la situation des femmes seniors dans la société française et une série de recommandations, ce rapport a pour ambition de proposer des mesures pour l'amélioration de leur vie quotidienne. Il aborde notamment l'emploi des seniors, les inégalités de pensions de retraite et les dispositifs correctifs, la santé et la prise en charge de la dépendance, ainsi que la place des femmes seniors dans notre société.

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i1986.pdf>

## **Démographie**

### **Bilan démographique en France**

## **La France a la plus forte fécondité d'Europe : est-ce dû aux immigrées ? /HERAN François/PISON Gilles/VOLANT Sabrina.**

In : Ined - Population et sociétés, 568, juillet-août 2019, 4 p.

Avec 1,88 enfant en moyenne par femme en 2017, la France a la fécondité la plus élevée des pays de l'Union européenne (la moyenne de l'UE étant de 1,59). Toutefois, la France est proche du seuil de remplacement des générations. Est-ce dû à la présence des immigrées comme on le dit souvent ? À partir de données inédites des dernières vagues de recensement, Sabrina Volant, Gilles Pison et François Héran évaluent l'apport des immigrées dans le taux de fécondité national et situent la France par rapport à ses voisins européens.

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/29430/population.et.societes.568.2019.fecondite.immigrees.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/29430/population.et.societes.568.2019.fecondite.immigrees.fr.pdf)

## **Les Gains d'espérance de vie se concentrent désormais aux âges élevés /PAPON Sylvain.**

In : Insee Focus, 157, 12/06/2019, 4 p.

En 2017, l'espérance de vie à la naissance est de 85,3 ans pour les femmes et de 79,5 ans pour les hommes. Elle a très fortement augmenté depuis 1947, mais croît à un rythme plus modéré depuis

quelques années. En revanche, l'espérance de vie aux âges élevés, peu dynamique avant les années 1980, augmente à un rythme plus soutenu depuis. La baisse de la mortalité infantile a joué un rôle important dans l'augmentation de l'espérance de vie : entre 1947 et 1997, elle explique un tiers des gains d'espérance de vie à la naissance. Elle est désormais très faible et n'a plus d'impact. Entre 1997 et 2017, la baisse de la mortalité après 70 ans tire les gains d'espérance de vie, surtout pour les femmes : cette baisse explique les deux tiers de la hausse de leur espérance de vie à la naissance.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4160025>

## Généralités

**Les Comptes de la Nation en 2018 : le PIB ralentit nettement (1,7% après 2,3%), le pouvoir d'achat des ménages ralentit peu** /AEBERHARDT Lorraine/LAURENT Thomas/MONTORNES Jérémi.

In : *Insee Première*, 1754, mai 2019, 4 p.

En 2018, l'activité décélère nettement en France : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants s'accroît de 1,7%, après + 2,3% en 2017 et + 1,1% en 2016. La consommation des ménages et les dépenses d'investissement ralentissent. Les exportations décélèrent, mais plus modérément que les importations. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages augmente un peu moins vite qu'en 2017. Le taux d'épargne des ménages augmente pour atteindre 14,2%, alors que le taux de marge des sociétés non financières diminue et s'établit à 31,2%.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4161181>

**Tableaux de l'économie française (TEF) - Edition 2019.**

Paris : Insee (*Insee - Références*), 2019, 273 p.

En 88 fiches traitant de cinq grands domaines (territoire/population, emploi/revenus, conditions de vie/société, économie/finances, système productif), cet ouvrage décrit la situation économique, démographique et sociale de la France. Chaque fiche propose des commentaires, des tableaux, des graphiques, des définitions et une liste de publications de référence sur le sujet donné. L'ouvrage fournit les informations les plus récentes sur la France ainsi que des données permettant de la situer par rapport à d'autres pays de l'Union européenne à 28 ou du reste du monde.